

**ACCUEIL DE LOISIRS D'UNVERRE**

1, rue des Sorbiers – 28160 Unverre - Tél. : 02 37 97 25 07 - Portable : 06 20 99 28 45 - e-mail : alsh.unverre@grandchateaudun.fr

---

# NOTE D'INFORMATION

## PERISCOLAIRE 2019 - 2020

### ► **ACCUEIL DE LOISIRS : du lundi 2 septembre 2019 au vendredi 3 juillet 2020 inclus.**

- ✓ **L'Accueil de Loisirs** Intercommunal d'Unverre est habilité par la Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations d'Eure-et-Loir.
- ✓ Il fonctionnera **sur le temps périscolaire (matin, soir).**
- ✓ **La capacité d'accueil sur le temps périscolaire est de 48 enfants** (20 de moins de 6 ans et 28 de plus de 6 ans).
- ✓ L'Accueil de Loisirs est ouvert aux enfants âgés de 3 ans à 11 ans qui sont scolarisés à d'Unverre.
- ✓ La CAF et la MSA participent au financement de la structure.

### ► **JOURS ET HEURES D'OUVERTURE**

- ✓ Lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 7h15 à 8h50 et de 16h30 à 19h
- ✓ Départ le soir à partir de 17h après le goûter dans la mesure du possible, sauf cas exceptionnel.

### ► **FREQUENTATION**

- ✓ **Inscription par jour daté, le matin et/ou le soir selon la prestation souhaitée.**
- ✓ Une fiche d'inscription annuelle avec les jours retenus (matin et/ou soir) est à renseigner.
- ✓ Aide aux devoirs pour les enfants des classes de CP au CM2 à la demande (à valider sur le dossier d'inscription) ; pour les enfants de CP à CM2 ne bénéficiant pas de l'aide aux devoirs, des activités calmes sont proposées ; Activités pour les enfants des classes maternelles.
- ✓ La structure peut accueillir les enfants en situation de handicap selon certaines conditions (prévoir au préalable un entretien avec le responsable de la structure).

### ► **INSCRIPTION**

- ✓ **Dans la limite des places disponibles et en prenant en compte l'ordre d'arrivée des dossiers.**
- ✓ **Dossier d'inscription disponible** à l'Accueil de Loisirs d'Unverre aux horaires habituels d'ouverture.

### ► **Réception des dossiers :**

- ✓ **Accueil de Loisirs d'Unverre** aux horaires habituels d'ouverture.
- ✓ **Renseignements complémentaires** auprès du référent de l'Accueil de Loisirs d'Unverre (02 37 97 25 07/06 20 99 28 45) et/ou auprès du coordonnateur Petite Enfance, Enfance, Jeunesse (07 71 44 15 90).
- ✓ **L'inscription sera validée sous réserve que le demandeur soit à jour de ses règlements de factures concernant le Périscolaire, les Accueils de Loisirs et l'École de Musique.**

### ► **ENCADREMENT**

- ✓ Dans le respect de la réglementation et pour répondre aux besoins de l'animation, les équipes sont composées de personnels qualifiés.

### ► **DOCUMENTS INDISPENSABLES POUR L'INSCRIPTION**

- ✓ **Carnet de santé de l'enfant** (photocopie pages vaccinations)
- ✓ **Photocopie de l'avis d'imposition du foyer fiscal N-1**
- ✓ **Attestation d'assurance responsabilité civile** «individuelle» ou «extra-scolaire» (durée de validité 1 an)
- ✓ **Fiche sanitaire** de liaison
- ✓ **Livret de famille**
- ✓ **Décision du tribunal** notifiant l'autorité parentale s'il y a lieu
- ✓ **P.A.I.** (protocole d'accueil individualisé)
- ✓ **Certificat médical d'aptitude** à la pratique d'activités physiques et sportives (durée de validité 1 an)

*En cas de réinscription sur une autre période aux Accueils de Loisirs/Accueils périscolaires de la Communauté de Communes du Grand Châteaudun, les documents justificatifs ci-dessus ne seront pas redemandés dans la limite de leurs durées de validité, sauf en cas d'éventuels changements (nouveaux vaccins). Merci de nous préciser dans quelle structure/période vous avez déjà inscrit votre enfant afin que l'on puisse récupérer vos documents fournis précédemment : .....*

**ACCUEIL DE LOISIRS D'UNVERRE**

1, rue des Sorbiers – 28160 Unverre – Tél. : 02 37 97 25 07 - Portable : 06 20 99 28 45 - e-mail : alsh.unverre@grandchateaudun.fr

► **TARIFS :**

Revenus nets mensuels du foyer	Accueil Périscolaire MATIN (de 7h15 à 8h50)	Accueil Périscolaire SOIR (de 16h30 à 19h)
Jusqu'à 1.100 €	0.74 €	1.07 €
De 1.101 à 1.400 €	0.90 €	1.28 €
De 1.401 € à 1.700 €	1.03 €	1.51 €
De 1.701 € à 2.000 €	1.17 €	1.69 €
De 2.001 € à 2.300 €	1.32 €	1.91 €
De 2.301 € à 2800 €	1.46 €	2.13 €
De 2801 € à 3200 €	1.60 €	2.34 €
De 3201 € à 3600 €	1.73 €	2.53 €
Plus de 3601 €	1.89 €	2.74 €

➤ **Tarif sous réserve de la validation du Conseil Communautaire le 22 juillet 2019**

- ✓ Les tarifs sont calculés en fonction de vos revenus N-1.
- ✓ Dégressivité de 10 % sur le tarif du matin ou du soir pour le 2ème enfant, le 3ème enfant... fréquentant l'Accueil périscolaire.
- ✓ Le règlement sera à effectuer à réception de la facture, après le séjour, auprès de la Trésorerie de Châteaudun (Centre des Finances Publiques de Châteaudun, 14 rue de la Madeleine, 28200 Châteaudun).
- ✓ En cas d'absence due à l'état de santé de l'enfant (maladie, hospitalisation) et sur présentation d'un certificat médical, les jours d'absence (matin et/ou soir Accueil périscolaire) ne seront pas facturés.

**Extrait du règlement intérieur**

- ✓ Le délai de prévenance pour annuler une inscription de l'enfant à l'Accueil de Loisirs est de 48 h. L'annulation doit être notifiée par écrit (courrier, SMS, mail...) et adressée au responsable de l'Accueil de Loisirs. En cas de non-respect de cette procédure, l'inscription de l'enfant sera facturée (absence non justifiée).
- ✓ En cas d'absence de l'enfant à l'Accueil de Loisirs, il est demandé de prévenir le responsable de l'Accueil de Loisirs. Dues aux accidents de la vie (décès, **perte d'emploi...**), sur demande de la famille et sur présentation d'un justificatif (certificat de décès,...), les jours d'absences ne sont pas facturés.
- ✓ Il est demandé de respecter l'horaire de fermeture de l'Accueil de Loisirs. En cas de dépassement horaire sauf cas exceptionnel à l'appréciation de la CDC du Grand Châteaudun, **15 € par quart d'heure sera facturé et tout quart d'heure entamé est dû.**

► **MODALITES DE PAIEMENT**

- ✓ Paiement par chèque (envoi postal) au Centre des Finances Publiques de Châteaudun, 14 rue de la Madeleine, 28200 Châteaudun.
- ✓ Paiement par virement au Centre des Finances Publiques de Châteaudun.
- ✓ Paiement en espèces (jusqu'à 300 €) et en Carte Bancaire au Centre des Finances Publiques de Châteaudun.
- ✓ Paiement par chèque CESU au Centre des Finances Publiques de Châteaudun.

**ACCUEIL DE LOISIRS D'UNVERRE**

1, rue des Sorbiers – 28160 Unverre - Tél. : 02 37 97 25 07 - Portable : 06 20 99 28 45 - e-mail : alsh.unverre@grandchateaudun.fr

# FICHE D'INSCRIPTION

Valable sur les périodes du périscolaire matin/soir

**PERISCOLAIRE 2019-2020**

## RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES PARENTS :

**PERSONNE RESPONSABLE :**  PERE  MERE  TUTEUR

► Nom et prénom du responsable : .....

► Adresse domicile : .....

► Code postal : ..... ► Commune : .....

► N° téléphone maison : ..... ► N° téléphone travail : ..... ► N° portable(s) : .....

► N° fax : ..... ► E-mail (s) : .....

**PERSONNE CONJOINT(E) :**  PERE  MERE  Autres (à préciser) : .....

► Nom et prénom du responsable : .....

► Adresse domicile : .....

► Code postal : ..... ► Commune : .....

► N° téléphone maison : ..... ► N° téléphone travail : ..... ► N° portable(s) : .....

E-mail (s) : .....

## SITUATION FAMILIALE :

Nombre total d'enfants : .....

Nombre d'enfants à charge : .....

Marié (e)  Célibataire  Divorcé (é)  Pacsé (e)  Séparé (e)  Union maritale  Veuf (ve)  Autre

Décision du jugement (joindre une copie)

## REGIME :

AGRICOLE (MSA)  SNCF/RATP  REGIME GENERAL ET FONCTIONNAIRE

## ORGANISME QUI VERSE LES PRESTATIONS FAMILIALES :

► Allocataire :  OUI  NON  CAF  MSA  RSI  Autres (à préciser) : .....

► Si oui, nom et prénom de l'allocataire : .....

► Numéro de l'allocataire (fournir un justificatif) : .....

## PROFESSION :

► Madame : ..... ► Lieu de travail : .....

► Monsieur : ..... ► Lieu de travail : .....

## ORGANISME QUI VERSE LES PRESTATIONS DE SANTE (remboursement maladie) :

CPAM  MSA  RSI  Autres (à préciser) : .....

► Nom et prénom de l'assuré : .....

► Numéro de sécurité sociale (fournir un justificatif) : .....

## PARTICIPATION ENTREPRISE :


OUI  NON

► Si oui, libellé et coordonnées de l'entreprise : .....

**ACCUEIL DE LOISIRS D'UNVERRE**

1, rue des Sorbiers – 28160 Unverre - Tél. : 02 37 97 25 07 - Portable : 06 20 99 28 45 - e-mail : alsh.unverre@grandchateaudun.fr

**MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS - Code de l'Action Sociale et des Familles**

 <p><b>FICHE SANITAIRE DE LIAISON</b></p>	<b>Enfant : Nom :</b> ..... <b>Prénom:</b> .....
	<b>Date de naissance :</b> ..... <b>Garçon :</b> <input type="checkbox"/> <b>Fille :</b> <input type="checkbox"/>
	<b>Adresse :</b> .....

**Accueil de Loisirs d'Unverre - dates du séjour :**

Cette fiche permet de recueillir les informations utiles pendant l'accueil de l'enfant.

**I - Vaccinations :** (se référer au carnet de santé ou aux certificats de vaccinations de l'enfant)

Vaccins obligatoires			Dates des derniers rappels	Vaccins recommandés			Dates
	oui	non			oui	non	
Diphtérie				Hépatite B			
Tétanos				Rubéole			
Poliomyélite				Coqueluche			
ou DT polio				Autres (préciser)			
ou Tétracoq							
B.C.G.							

Si l'enfant n'a pas les vaccins obligatoires joindre un certificat médical de contre-indication - **Attention : le vaccin antitétanique ne présente aucune contre-indication**

**II – Renseignements médicaux concernant l'enfant :**

L'enfant a-t-il déjà eu les maladies suivantes ?

Rubéole	Varicelle	Angine	Scarlatine	Coqueluche
<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Otite	Rougeole	Oreillons	Rhumatisme articulaire aigu	
<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	

**Allergies :** Médicamenteuses :  oui  non Asthme :  oui  non Alimentaires :  oui  non

**Préciser la cause de l'allergie et la conduite à tenir :** .....

**Indiquer les difficultés de santé** (maladie, accident, crises convulsives, hospitalisation, opération, rééducation) en précisant les dates

et les **précautions à prendre**.....

L'enfant dispose-t-il d'un PAI (Protocole d'Accueil Individualisé) ?  Oui  Non **Si oui, joindre une copie**

L'enfant est-il en situation de handicap ?  Oui  Non

**III - Recommandations utiles des parents :**

Préciser si l'enfant porte des lunettes, des prothèses auditives, des prothèses dentaires, etc... ?.....

**IV - Responsable légal de l'enfant :**

**Nom :** ..... **Prénom :** .....

**Adresse pendant le séjour :** .....

**Tél. domicile :** ..... **Travail :** ..... **Portable :** .....

**Nom et tél. du médecin traitant (facultatif) :** .....

Je soussigné, responsable légal de l'enfant, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise le responsable du séjour à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de l'enfant.

**Date :** ..... **Signature (précédée de la mention lu et approuvé) :**

- Impôt
- Assurance
- Vaccination
- Certificat médical

**ACCUEIL DE LOISIRS D'UNVERRE**

1, rue des Sorbiers – 28160 Unverre - Tél. : 02 37 97 25 07 - Portable : 06 20 99 28 45 - e-mail : alsh.unverre@grandchateaudun.fr

# AUTORISATION DES PARENTS

Valable sur les périodes du périscolaire matin/soir

**PERISCOLAIRE 2019-2020**

► **Je soussigné (e) :** .....

► **Responsable de l'enfant :** .....

► **Autorise** l'équipe d'animation à le photographier ou le filmer dans le cadre des activités de l'Accueil de Loisirs :  
 OUI  NON

► **Autorise** mon enfant à participer à toutes les activités de l'Accueil de Loisirs :  OUI  NON

► **Autorise** la Communauté de Communes du Grand Châteaudun à utiliser les photos et les films de mon enfant dans le cadre de la communication Intercommunale (site internet, bulletin communal et intercommunal....) :  OUI  NON

► **Autorise** le Directeur de l'Accueil de Loisirs ou/et un animateur à transporter mon (mes) enfant(s) dans leur véhicule, si nécessaire :  OUI  NON

► **Autorise** mon enfant à quitter l'Accueil de Loisirs sans accompagnement :  OUI  NON

**Noms et adresses des personnes autorisées à prendre l'enfant à la sortie :**

① .....

► N° téléphone maison : ..... ► N° téléphone travail : ..... ► N° portable : .....

② .....

► N° téléphone maison : ..... ► N° téléphone travail : ..... ► N° portable : .....

③ .....

► N° téléphone maison : ..... ► N° téléphone travail : ..... ► N° portable : .....

**Noms et adresses des personnes à prévenir en cas d'urgence :**

① .....

► N° téléphone maison : ..... ► N° téléphone travail : ..... ► N° portable : .....

② .....

► N° téléphone maison : ..... ► N° téléphone travail : ..... ► N° portable : .....

► Nom du médecin traitant : ..... ► N° téléphone : .....

► En cas d'absence de celui-ci, nom et n° de téléphone d'un autre médecin à contacter :

.....

► **Le :** ..... ► **Signature du représentant légal :**

**ACCUEIL DE LOISIRS D'UNVERRE**

1, rue des Sorbiers – 28160 Unverre - Tél. : 02 37 97 25 07 - Portable : 06 20 99 28 45 - e-mail : alsh.unverre@grandchateaudun.fr

**RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ENFANT :**

► Nom : ..... Prénom : .....

► Date de naissance : ..... Age : .....  Garçon  Fille

► Classe fréquentée en septembre 2019 .....

► Aide aux devoirs souhaité pour les enfants du CP au CM2:  OUI  NON

► **Fréquentation à l'Accueil de Loisirs (cocher les jours retenus) :**

DATES (du lundi 2 septembre 2019 au vendredi 18 octobre 2019 inclus)	ACCUEIL PERISCOLAIRE	
	MATIN (de 7h15 à 8h50)	SOIR (de 16h30 à 19h)
Lundi 2 septembre 2019		
Mardi 3 septembre 2019		
Jeudi 5 septembre 2019		
Vendredi 6 septembre 2019		
Lundi 9 septembre 2019		
Mardi 10 septembre 2019		
Jeudi 12 septembre 2019		
Vendredi 13 septembre 2019		
Lundi 16 septembre 2019		
Mardi 17 septembre 2019		
Jeudi 19 septembre 2019		
Vendredi 20 septembre 2019		
Lundi 23 septembre 2019		
Mardi 24 septembre 2019		
Jeudi 26 septembre 2019		
Vendredi 27 septembre 2019		
Lundi 30 septembre 2019		
Mardi 1 octobre 2019		
Jeudi 3 octobre 2019		
Vendredi 4 octobre 2019		
Lundi 7 octobre 2019		
Mardi 8 octobre 2019		
Jeudi 10 octobre 2019		
Vendredi 11 octobre 2019		
Lundi 14 octobre 2019		
Mardi 15 octobre 2019		
Jeudi 17 octobre 2019		
Vendredi 18 octobre 2019		

► Je m'engage à ce que mon enfant : ..... fréquente l'Accueil de Loisirs les jours cochés ci-dessus.

► Le : ..... Signature du représentant légal :

**ACCUEIL DE LOISIRS D'UNVERRE**

1, rue des Sorbiers – 28160 Unverre - Tél. : 02 37 97 25 07 - Portable : 06 20 99 28 45 - e-mail : alsh.unverre@grandchateaudun.fr

► Nom : ..... Prénom : .....

► Fréquentation à l'Accueil de Loisirs (cocher les jours retenus) :

DATES (du lundi 4 novembre 2019 au vendredi 20 décembre 2019 inclus)	ACCUEIL PERISCOLAIRE	
	MATIN (de 7h15 à 8h50)	SOIR (de 16h30 à 19h)
Lundi 4 novembre 2019		
Mardi 5 novembre 2019		
Jeudi 7 novembre 2019		
Vendredi 8 novembre 2019		
Mardi 12 novembre 2019		
Jeudi 14 novembre 2019		
Vendredi 15 novembre 2019		
Lundi 18 novembre 2019		
Mardi 19 novembre 2019		
Jeudi 21 novembre 2019		
Vendredi 22 novembre 2019		
Lundi 25 novembre 2019		
Mardi 26 novembre 2019		
Jeudi 28 novembre 2019		
Vendredi 29 novembre 2019		
Lundi 2 décembre 2019		
Mardi 3 décembre 2019		
Jeudi 5 décembre 2019		
Vendredi 6 décembre 2019		
Lundi 9 décembre 2019		
Mardi 10 décembre 2019		
Jeudi 12 décembre 2019		
Vendredi 13 décembre 2019		
Lundi 16 décembre 2019		
Mardi 17 décembre 2019		
Jeudi 19 décembre 2019		
Vendredi 20 décembre 2019		

► Je m'engage à ce que mon enfant : ..... fréquente l'Accueil de Loisirs les jours cochés ci-dessus.

► Le : ..... ► Signature du représentant légal :

**ACCUEIL DE LOISIRS D'UNVERRE**

1, rue des Sorbiers – 28160 Unverre - Tél. : 02 37 97 25 07 - Portable : 06 20 99 28 45 - e-mail : alsh.unverre@grandchateaudun.fr

► Nom : ..... Prénom : .....

► Fréquentation à l'Accueil de Loisirs (cocher les jours retenus) :

DATES (du lundi 6 janvier 2020 au vendredi 14 février 2020 inclus)	ACCUEIL PERISCOLAIRE	
	MATIN (de 7h15 à 8h50)	SOIR (de 16h30 à 19h)
Lundi 6 janvier 2020		
Mardi 7 janvier 2020		
Jeudi 9 janvier 2020		
Vendredi 10 janvier 2020		
Lundi 13 janvier 2020		
Mardi 14 janvier 2020		
Jeudi 16 janvier 2020		
Vendredi 17 janvier 2020		
Lundi 20 janvier 2020		
Mardi 21 janvier 2020		
Jeudi 23 janvier 2020		
Vendredi 24 janvier 2020		
Lundi 27 janvier 2020		
Mardi 28 janvier 2020		
Jeudi 30 janvier 2020		
Vendredi 31 janvier 2020		
Lundi 3 février 2020		
Mardi 4 février 2020		
Jeudi 6 février 2020		
Vendredi 7 février 2020		
Lundi 10 février 2020		
Mardi 11 février 2020		
Jeudi 13 février 2020		
Vendredi 14 février 2020		

► Je m'engage à ce que mon enfant : ..... fréquente l'Accueil de Loisirs les jours cochés ci-dessus.

► Le : ..... ► Signature du représentant légal :



**ACCUEIL DE LOISIRS D'UNVERRE**

1, rue des Sorbiers – 28160 Unverre - Tél. : 02 37 97 25 07 - Portable : 06 20 99 28 45 - e-mail : alsh.unverre@grandchateaudun.fr

► Nom : ..... Prénom : .....

► Fréquentation à l'Accueil de Loisirs (cocher les jours retenus) :

DATES (du lundi 2 mars 2020 au vendredi 10 avril 2020 inclus)	ACCUEIL PERISCOLAIRE	
	MATIN (de 7h15 à 8h50)	SOIR (de 16h30 à 19h)
Lundi 2 mars 2020		
Mardi 3 mars 2020		
Jeudi 5 mars 2020		
Vendredi 6 mars 2020		
Lundi 9 mars 2020		
Mardi 10 mars 2020		
Jeudi 12 mars 2020		
Vendredi 13 mars 2020		
Lundi 16 mars 2020		
Mardi 17 mars 2020		
Jeudi 19 mars 2020		
Vendredi 20 mars 2020		
Lundi 23 mars 2020		
Mardi 24 mars 2020		
Jeudi 26 mars 2020		
Vendredi 27 mars 2020		
Lundi 30 mars 2020		
Mardi 31 mars 2020		
Jeudi 2 avril 2020		
Vendredi 3 avril 2020		
Lundi 6 avril 2020		
Mardi 7 avril 2020		
Jeudi 9 avril 2020		
Vendredi 10 avril 2020		

► Je m'engage à ce que mon enfant : ..... fréquente l'Accueil de Loisirs les jours cochés ci-dessus.

► Le : ..... ► Signature du représentant légal :

**ACCUEIL DE LOISIRS D'UNVERRE**

1, rue des Sorbiers – 28160 Unverre - Tél. : 02 37 97 25 07 - Portable : 06 20 99 28 45 - e-mail : alsh.unverre@grandchateaudun.fr

► Nom : ..... Prénom : .....

► **Fréquentation à l'Accueil de Loisirs (cocher les jours retenus) :**

DATES (du lundi 27 avril 2020 au vendredi 3 juillet 2020 inclus)	ACCUEIL PERISCOLAIRE	
	MATIN (de 7h15 à 8h50)	SOIR (de 16h30 à 19h)
Mardi 27 avril 2020		
Jeudi 28 avril 2020		
Vendredi 30 avril 2020		
Lundi 4 mai 2020		
Mardi 5 mai 2020		
Jeudi 7 mai 2020		
Lundi 11 mai 2020		
Mardi 12 mai 2020		
Jeudi 14 mai 2020		
Vendredi 15 mai 2020		
Lundi 18 mai 2020		
Mardi 19 mai 2020		
Lundi 25 mai 2020		
Mardi 26 mai 2020		
Jeudi 28 mai 2020		
Vendredi 29 mai 2020		
Mardi 2 juin 2020		
Jeudi 4 juin 2020		
Vendredi 5 juin 2020		
Lundi 8 juin 2020		
Mardi 9 juin 2020		
Jeudi 11 juin 2020		
Vendredi 12 juin 2020		
Lundi 15 juin 2020		
Mardi 16 juin 2020		
Jeudi 18 juin 2020		
Vendredi 20 juin 2020		
Lundi 22 juin 2020		
Mardi 23 juin 2020		
Jeudi 25 juin 2020		
Vendredi 26 juin 2020		
Lundi 29 juin 2020		
Mardi 30 juin 2020		
Jeudi 2 juillet 2020		
Vendredi 3 juillet 2020		

► Je m'engage à ce que mon enfant : ..... fréquente l'Accueil de Loisirs les jours cochés ci-dessus.

► Le : ..... ► Signature du représentant légal :

## ACCUEIL DE LOISIRS D'UNVERRE

1, rue des Sorbiers – 28160 Unverre – Tél. : 02 37 97 25 07 – Portable : 06 20 99 28 45 – e-mail : alsh.unverre@grandchateaudun.fr

# REGLEMENT INTERIEUR

Valable sur les périodes du périscolaire matin/soir

## PERISCOLAIRE 2019 - 2020

### Généralités

L'Accueil de Loisirs d'Unverre de la Communauté de Communes du Grand Châteaudun, agréé par la Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations d'Eure et Loir accueille **sur le temps périscolaire (matin et/ou le soir) les enfants de 3 ans à 11 ans qui sont scolarisés à D'Unverre. La CAF et la MSA participent au financement de la structure.**

Les Accueils de Loisirs ne sont pas une « garderie », mais une structure qui prend en compte des exigences pédagogiques spécifiques inscrites dans un projet éducatif.

### Ouverture : du lundi 2 septembre 2019 au vendredi 3 juillet 2020 inclus.

- ✓ Lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 7h15 à 8h50 et de 16h30 à 19h
- ✓ Départ le soir à partir de 17h après le goûter dans la mesure du possible, sauf cas exceptionnel.

Il est demandé de respecter les horaires de fin d'activité. En cas de dépassement horaire sauf cas exceptionnel à l'appréciation de la CDC du Grand Châteaudun, 15 € par quart d'heure sera facturé et tout quart d'heure entamé est dû.

### Inscription

- **Inscription par jour daté, le matin et/ou le soir.** Une fiche d'inscription annuelle avec les jours retenus (matin et/ou soir) est à renseigner.
- **Dans la limite des places disponibles et en prenant en compte l'ordre d'arrivée des dossiers**
- **Dossier d'inscription** disponible à l'Accueil de Loisirs d'Unverre aux horaires habituels d'ouverture.
- Renseignements complémentaires auprès du référent de l'Accueil de Loisirs d'Unverre (02 37 97 25 07/06 20 99 28 45) et/ou auprès du coordonnateur Petite Enfance, Enfance, Jeunesse (07 71 44 15 90).
- **Réception des dossiers :**
  - Accueil de Loisirs d'Unverre aux horaires habituels d'ouverture.
  - **Renseignements complémentaires** auprès du référent de l'Accueil de Loisirs d'Unverre (02 37 97 25 07/06 20 99 28 45) et/ou auprès du coordonnateur Petite Enfance, Enfance, Jeunesse (07 71 44 15 90).
- **L'inscription sera validée sous réserve que le demandeur soit à jour de ses règlements de factures concernant le Périscolaire, les Accueils de Loisirs et l'Ecole de Musique.**
- **Le délai de prévenance pour annuler une inscription de l'enfant à l'Accueil de Loisirs est de 48 h.** L'annulation doit être notifiée par écrit (courrier, SMS, mail...) et adressée au responsable de l'Accueil de Loisirs. En cas du non-respect de cette procédure, l'inscription de l'enfant sera facturée (absence non justifiée).
- **En cas d'absence de l'enfant à l'Accueil de Loisirs et/ou de la présence de l'enfant aux APC le soir, il est demandé de prévenir responsable de l'Accueil de Loisirs.**

### Joindre obligatoirement au dossier d'inscription :

- Carnet de santé de l'enfant (photocopie pages vaccinations)
- Photocopie de l'avis d'imposition du foyer fiscal N-1
- Attestation d'assurance responsabilité civile «individuelle» ou «extra-scolaire» (durée de validité 1 an)
- Certificat médical d'aptitude à la pratique d'activités physiques et sportives (durée de validité 1 an)
- Fiche sanitaire de liaison
- Livret de famille
- Décision du tribunal notifiant l'autorité parentale s'il y a lieu
- P.A.I. (protocole d'accueil individualisé)

### Encadrement

Dans le respect de la réglementation et pour répondre aux besoins de l'animation, les équipes sont composées de personnel qualifié renforcées éventuellement par des intervenants diplômés pour la pratique des activités dites à risques, ou nécessitant une spécificité (activités nautiques, escalade, ...).

## ACCUEIL DE LOISIRS D'UNVERRE

1, rue des Sorbiers – 28160 Unverre – Tél. : 02 37 97 25 07 - Portable : 06 20 99 28 45 - e-mail : alsh.unverre@grandchateaudun.fr

---

### Accueil

Le(s) parent(s), ou autre(s) personne(s) accompagnant l'(les) enfant (s) devront élarger une feuille de présence, le matin et le soir. **Les parents devront signer une décharge, si leur (s) enfant (s) est/sont confié(s) à une tierce personne à la sortie de l'Accueil Périscolaire.**

### Activités

Différentes activités pédagogiques et animations sont organisées sur le temps périscolaire du matin et du soir. Il est interdit d'apporter des jouets personnels ainsi qu'un goûter à l'Accueil de Loisirs.

### Discipline

Les enfants sont tenus au respect de l'encadrant et des adultes en général et doivent se respecter mutuellement.

**Tout manquement et débordement, toutes violences physiques ou morales seront soumis à l'avis de la Commission Petite Enfance-Enfance-Jeunesse, par l'intermédiaire de son Vice-président, qui jugera de la gravité des faits. Une exclusion de l'Accueil de Loisirs pourra être proposée.**

### Tarifs

Le règlement de la participation s'effectuera à réception de la facture, après le séjour, auprès de la Trésorerie de Châteaudun. Possibilité de paiement par chèque, espèces (jusqu'à 300 €), Carte Bancaire et Chèque Emploi Service Universel (CESU).

**Absence** : Dues à l'état de santé de l'enfant (maladie, hospitalisation, ...), sur demande de la famille et sur présentation d'un certificat médical, les jours d'absence ne seront pas facturés. Dues aux accidents de la vie (décès, perte d'emploi...), sur demande de la famille et sur présentation d'un justificatif (certificat de décès,...), les jours d'absences ne sont pas facturés.

### Sécurité – Hygiène

En cas de problème de santé, le responsable de l'Accueil de Loisirs ou les animateurs se chargent de contacter les parents puis le médecin traitant ou les pompiers qui seront amenés à intervenir dans toute urgence. Le personnel d'encadrement n'est pas habilité à donner des médicaments à l'enfant dans le cadre d'un traitement médical. Les enfants devront être à jour de leurs vaccins.

Le responsable de l'Accueil de Loisirs se réserve le droit de refuser un enfant ne présentant pas les conditions suffisantes d'hygiène, de propreté et lors d'éventuelles maladies contagieuses. Pour des raisons de gestion et d'organisation, l'enfant doit être propre et ne pas porter de couche.

### Assurance

Une assurance couvre les enfants et l'ensemble du personnel. Elle n'intervient cependant qu'en complément de l'assurance familiale.

### Divers

**Les enfants sont quelquefois filmés et/ou photographiés dans le cadre des activités de l'Accueil de Loisirs. Une autorisation des parents est requise.**

### Repas

Nous vous rappelons que l'enfant doit avoir pris son petit déjeuner avant de venir à l'Accueil Périscolaire. Le goûter est fourni et pris à l'Accueil de Loisirs. Les goûters personnels ne sont pas autorisés.

### Je, soussigné (e)

**Père – Mère – Responsable légal\* – de l'enfant (\* Rayer les mentions inutiles) :**

Nom : ..... Prénom : .....

Domicilié (e) à : .....

**M'engage à respecter le règlement intérieur et les horaires d'accueil, d'activités et de départ définis pour l'Accueil de Loisirs d'Unverre.**

Le : .....

**Signature (s) du (des) responsables de l'enfant :**

Le : .....

**Responsable de L'Accueil de Loisirs d'Unverre**